Questions orales

Le ministre se rend-il compte du fait que la Pologne a besoin dès maintenant de vivres et d'argent? Le gouvernement veillera-t-il à ce que l'aide alimentaire parvienne à la Pologne avant Noël? Le gouvernement modifiera-t-il sa très modeste offre d'un crédit renouvelable de 20 millions de dollars faite à la Pologne à des conditions de remboursement très strictes et sous réserve de l'approbation du Fonds monétaire international?

• (1450)

Pouvons-nous faire mieux et le voulons-nous?

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, je suppose que l'une des caractéristiques du parlementarisme, c'est que l'opposition trouvera toujours que le gouvernement n'en fait pas assez. Cela dit, il ne fait aucun doute que les besoins de la Pologne, et de la Hongrie aussi, sont très grands. Le Canada a participé très activement aux discussions qui ont découlé de la réunion du Groupe des Sept à Paris. Nous avons annoncé que le Canada offrirait une aide financière et son appui sous diverses formes, comme le rééchelonnement dont a parlé mon collègue.

Quant à savoir si, comme le reste du monde, nous sommes disposés à faire plus, la réponse est oui bien sûr. Nous le sommes. Nous veillerons à ce que le Canada se joigne aux autres pays qui espèrent que la Pologne adoptera des réformes sérieuses et permanentes.

[Français]

LE SERVICE CORRECTIONNEL

M. Charles A. Langlois (Manicouagan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Des employés du Service correctionnel du Canada sont en grève depuis le 30 octobre dernier. Je voudrais vous faire remarquer qu'ils n'ont eu aucune augmentation de salaire depuis la fin de 1986 et que leur convention collective a expiré en décembre 1987.

Monsieur le Président, cette grève met en danger la sécurité des employés qui travaillent dans les centres de détention, met aussi en danger la sécurité des détenus et la sécurité du public, et elle inquiète au plus haut point les citoyens et les citoyennes du Canada et les députés qui ont des centres de détention dans leur circonscription.

Ce matin, monsieur le Président, nous apprenions que les négociations ont repris entre les parties. Est-ce que le président du Conseil du Trésor peut nous dire aujourd'hui ce qu'il entend faire pour garder les parties à la table de négociations pour en arriver à un règlement le plus rapidement possible?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, comme je l'exprimais vendredi dernier, à la Chambre, le gouvernement a toujours été prêt à retourner à la table de négociation. Et suite à des discussions qu'on a pu avoir avec les syndicats, il y a eu un accord de retourner à la table à compter de deux heures aujourd'hui.

Monsieur le Président, je pense que des offres concrètes peuvent être discutées à la table de négociation, et sans juger à l'avance de la tournure des événements, je peux vous dire que nous sommes confiants de pouvoir régler le conflit qui dure maintenant depuis plus de dix jours, dans les heures à venir.

[Traduction]

VIA RAIL

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et porte sur les conséquences tragiques des réductions à VIA Rail pour les personnes handicapées.

Le ministre sait pertinemment que bon nombre des Canadiens handicapés n'ont pas d'autre mode de transport. Les autocars présentent des problèmes d'accès et le transport aérien coûte trop cher. Je suis sûr que les ministériels savent cela. Quoiqu'il en soit, le ministre met à pied du personnel important et coupe des services et des liaisons.

Est-ce la solution que le ministre a trouvée pour régler les problèmes de transport des personnes handicapées dans notre pays?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, mon collègue sait que nous maintiendrons les services partout au Canada, de Vancouver à Halifax. Les services seront offerts, surtout dans le corridor Québec-Windsor, à une fréquence qui répondra aux besoins du plus grand nombre de personnes handicapées et ils seront aussi accessibles qu'avant.

Parallèlement, le ministère des Transports examine de concert avec les sociétes de transport par autocar, de